



Assemblée générale de la FeRC

1^{er} septembre 2021, au Musée olympique de Lausanne

Ayant lieu traditionnellement en mai, l'AG 2021 se déroulera exceptionnellement le 1 septembre prochain.

Ce décalage permettra de pouvoir non-seulement tenir une assemblée ordinaire, mais également, et nous l'espérons, de partager un vrai moment de convivialité.

Nous invitons les membres délégués à réserver cette date !



Formation continue

Le programme sera relancé en septembre

Après avoir mis en pause la formation continue, nous avons le plaisir de vous annoncer que le prochain cours a (enfin) pu être replanifié.

Nous nous réjouissons de revenir à une certaine normalité et espérons que cela pourra perdurer.

→ [Formation et inscription](#)



Nouvelle culture d'adjudication

Les cantons ont décidé d'harmoniser leurs pratiques

La nouvelle culture d'adjudication est entrée en vigueur le 1er janvier 2021, avec la révision de la loi fédérale sur les marchés publics (LMP).

Désormais, les marchés doivent être adjugés aux offres les plus «avantageuses» et non à celles qui sont «les plus avantageuses économiquement».

→ [Information complète à ce sujet](#)

Partenaires de la FeRC



Restons en contact !



Fédération Romande
du Carrelage – FeRC
CH – 1042 Assens

Tél. +41 21 881 17 10
Fax +41 21 881 17 11
E-mail newsletter@ferc.ch

© Fédération Romande du Carrelage